



Refus de demande de titre de séjour et délivrance d'un quitte

Par **hmid**, le **20/12/2011** à **01:54**

Bonjour, rn je suis venu en France le 10/09/2009 et je me suis inscrit au master technologies innovantes à l'université d'Angers (49). et pendant cette année j'ai validé mes examens mais j'ai pas réussi à trouver un stage. donc ils m'ont pas valider mon M1 meme si j'ai eu mes examens. et ils m'ont refusé de refaire le master à cause du stage. rn septembre 2010 je me suis inscrit en master 1 sécurité alimentaire à l'université paris 12, j'étais présent pendant les cours et les examens mais j'ai pas valider. rn alors que cette année je refais , j'ai demandé le renouvellement de mon titre de séjour et voila que je reçois un quitte (OQTF). rn je sais vraiment quoi faire mes moyens me permettent plus de payer un avocat, je suis dans le noir, c bientôt les examens j'ai plus le morale et la force de continuer. rn merci de vos réponses

Par **ramireslaurant**, le **20/12/2011** à **10:13**

salut, rn tu dois donner plus de details sur ta situation pour permettre aux gens de t'aider car il ya des trucs qui sont pas clairs. rn tu es deja inscrit en master et tu dois faire tes examens rn avant de s'inscrire est-ce-que tu avais le sejour?? ce qui est obligatoir rn quelle etait la duree du sejour?? rn pourquoi ils n'ont pas pris en compte la date a la quelle tu es suppose finir ton master?? rn je pense qu'il ya d'autres choses que tu dois nous fournir rn rn merci et bon couragern rn ramireslaurant

Par **hmid**, le **20/12/2011** à **11:45**

Bonjour, j'ai été venu en France le 10/09/2009 et je me suis inscrit au master technologies innovantes à l'université d'Angers (49). et pendant cette année j'ai validé mes examens mais j'ai pas réussi à trouver un stage. donc ils m'ont pas validé mon M1 même si j'ai eu mes examens. et ils m'ont refusé de refaire le master à cause du stage. En septembre 2010 je me suis inscrit en master 1 sécurité alimentaire à l'université Paris 12, j'étais présent pendant les cours et les examens mais j'ai pas validé. Alors que cette année je refais, j'ai demandé le renouvellement de mon titre de séjour et voilà que je reçois un quitte (OQTF). Je sais vraiment pas quoi faire mes moyens me permettent plus de payer un avocat, je suis dans le noir, c'est bientôt les examens j'ai plus la morale et la force de continuer. Merci de vos réponses

Par amajuris, le 20/12/2011 à 13:28

Bonjour, en résumé vous n'avez pas obtenu votre master 1 à Angers ni à Paris 12 ce qui explique le refus de l'administration française car le renouvellement de votre titre de séjour est soumis à des conditions que vous ne remplissez pas selon elle. Un étranger titulaire d'une carte de séjour "étudiant" doit en demander le renouvellement, s'il souhaite poursuivre ses études en France. Le renouvellement dépend de plusieurs conditions (assiduité et progression dans les études, ressources...). Des justificatifs sont demandés. Le renouvellement de la carte de séjour temporaire "étudiant" dépend de :
- l'assiduité dans les études,
- la présentation aux examens,
- la progression dans les études suivies dans un même cursus (licence par exemple),
- la cohérence des études à l'occasion de changements d'orientation.
Le caractère réel et sérieux des études est notamment vérifié au moyen :
- de l'assiduité aux travaux dirigés (si de tels cours sont prévus dans le cursus de l'étudiant),
- des résultats des examens présentés,
- des diplômes obtenus,
- des explications fournies à l'occasion de changements de cursus.
Des justificatifs sur les études sont demandés à l'occasion de chaque renouvellement. Voir le CESEDA: Articles à consulter : L311-16, L313-1, L313-4, R313-5, R313-35, R313-36 et R313-37.

Par hmid, le 20/12/2011 à 14:00

Oui je le comprend. mais ça ne veut pas dire que j'ai pas sérieux dans mes études, j'étais présent dans tous les cours TP TD ... et les examens aussi. et les attestations d'assiduité le prouvent. j'ai été non plus mauvais durant les examens. j'ai pas réussi à trouver un stage la première année. et j'avais des problèmes financiers et familiaux la deuxième et là j'ai préparé juste pour les examens et voilà ils m'envoient un quitte. que faire ???!!!!!!

Par hmid, le 20/12/2011 à 14:00

Oui je le comprend. mais ça ne veut pas dire que j'ai pas sérieux dans mes études, j'étais présent dans tous les cours TP TD ... et les examens aussi. et les attestations d'assiduité le prouvent. j'ai été non plus mauvais durant les examens. j'ai pas réussi à trouver un stage la première année. et j'avais des problèmes financiers et familiaux la deuxième et là j'ai préparé juste pour les examens et voilà ils m'envoient un quitte. que faire ???!!!!!!